



RAPPORT ANNUEL DE GESTION

2025-2026



École St-Viateur-Clotilde-Raymond

Site Web : <https://st-viateur.cssdgs.gouv.qc.ca>

Édifice St-Viateur

60 rue St-Viateur, Saint-Rémi, (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 514 380-8899, poste 4631 / Télécopieur : 450-454-9682
Courriel : stviateur@cssdgs.gouv.qc.ca

Édifice Clotilde-Raymond

95 rue St-André, Saint-Rémi, (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 514 380-8899, poste 4641 / Télécopieur : 450-454-4611
Courriel : stviateur@cssdgs.gouv.qc.ca

MESSAGE DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

Bienvenue à l'école Saint-Viateur et à Clotilde-Raymond (SVCR)

Chers élèves, parents et membres de la communauté,

C'est avec beaucoup de fierté que nous vous souhaitons la bienvenue à SVCR, une école dynamique répartie sur deux pavillons, au cœur de la ville de Saint-Rémi. Plus de 750 élèves y évoluent chaque jour dans un milieu accueillant, où l'apprentissage, le respect et le bien-être sont au centre de nos priorités.

Notre équipe éducative, passionnée et engagée, accompagne chaque élève avec professionnalisme, rigueur et gentillesse, pour lui permettre de développer son plein potentiel. Nous croyons que chaque enfant mérite d'être guidé avec cœur, dans un climat positif et stimulant.

Nous avons la chance de compter sur la précieuse collaboration des parents et sur l'implication de notre communauté, dans une ville où les jeunes occupent une place importante.

À SVCR, nous nous appuyons sur trois valeurs fortes :

ENGAGEMENT – COLLABORATION – RESPECT

Nos objectifs éducatifs :

- **Améliorer les résultats scolaires**, en augmentant le pourcentage des élèves qui obtiennent 65 % et plus en lecture ainsi qu'en raisonnement à l'aide de concepts et de processus mathématiques.
- **Favoriser le bien-être de tous les élèves**, par la mise en œuvre d'un plan d'action fondé sur des pratiques universelles reconnues et adaptées aux besoins de chacun.

Nous sommes privilégiés de faire partie de cette belle école, et nous avons hâte de vivre une autre année remplie d'apprentissages, de découvertes et de réussites partagées.

Au plaisir de vous croiser dans nos pavillons,

Les directions de l'école SVCR

Madame Marie-Claude Turcotte, Monsieur Steve Gaudreault et Madame Lina Ouimet





RAPPORT ANNUEL 2025-2026

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Chers parents,
Chers tuteurs,

De nouveau cette année, c'est avec fierté que nous vous présentons le rapport annuel pour l'année scolaire 2024-2025 de l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond. Au travers des prochaines pages, vous y découvrirez les réalisations qui ont su occuper la vie de nos 752 jeunes élèves. A travers ces divers projets, ils ont pu développer leurs compétences ainsi que leur sentiment d'appartenance envers leur établissement scolaire, et apprécier l'implication et le dévouement de nos enseignants ainsi que de notre personnel de soutien. Nous pouvons donc dire que l'année a été couronnée de succès.

Cette année, nous avons vécu l'an deux de notre nouveau projet éducatif élaboré l'année dernière, et déterminé le plan d'action pour atteindre nos objectifs.

Je tiens à remercier grandement toute l'implication des membres parents du Conseil d'Établissement, autant que ceux du personnel scolaire qui, mensuellement, se réunissent bénévolement afin de faire évoluer notre établissement scolaire. Sans vos idées, opinions et implications positives, l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond ne serait pas la même. Votre implication est remarquable, et contribue largement au développement de nos jeunes. Je suis persuadée que le sentiment d'appartenance/engagement auprès des ét se poursuivra sur une très belle note.

Merci pour votre temps, et je vous souhaite une très belle continuité pour la prochaine année scolaire!

Annie Cavaiola

Présidente du Conseil d'établissement,
École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond

TABLE DES MATIÈRES

1.	PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.....	5
1.1	Liste des membres du conseil d'établissement	6
2.	BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	7
2.1	Calendrier des séances du conseil d'établissement	8

1

PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

1.1 LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Nom et prénom	Poste occupé	Durée écoulée du mandat
Annie Cavaiola	Parent et présidente	1
Geneviève Wiszniewski	Parent et secrétaire	1
Marc-André Couillard	Parent	2
Josiane Monchamp	Parent	2
Natacha Spagnoletti	Parent	2
Kevin Poissant	Parent	1
Mélanie Lebeuf	Personnel scolaire-enseignante	1
Daphnée Filiatreault	Personnel scolaire-enseignante	1

Frédérique Genest	Personnel scolaire-enseignante	1
Sandrine Legardeur	Personnel scolaire-soutien	1
Julie Vaillancourt	Personnel scolaire-service de garde	1
Karyne Thibert	Personnel scolaire-professionnelle	1
Sylvie Tremblay	Membre de la communauté	1
Andrée-Anne Lalonde, Arlette Lucie Watie et Crystal Ledoux	Parents substitués	
	Personnel scolaire substitut-professionnelle	

2

BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2.1 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date (Jour-mois-année)	Type de séance (Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.)
24 septembre 2024	Séance ordinaire
22 octobre 2024	Séance ordinaire
26 novembre 2024	Séance ordinaire
21 janvier 2025	Séance ordinaire
25 mars 2025	Séance ordinaire
22 avril 2025	Séance ordinaire
27 mai 2025	Séance ordinaire

2.2 ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DÉCISIONS PRISES

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	Octobre 2023	Informé	Présentation du travail effectué par le comité sur le plan d'action du projet éducatif
	Chaque séance du CE 24-25	Informé	Présentation des chantiers pour chacun des 3 objectifs du plan d'action du projet éducatif
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Septembre et mai	Adopté	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité	Avril 2025	Approuvé	
Approbation des contributions financières exigées	Mai 2025	Approuvé	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Mai 2025	Approuvé	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Mai 2025	Approuvé	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Avril 2025	Approuvé	

¹D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	Janvier 2025	Consulté	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Chaque séance	Informé	
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	Mars et Avril 2025	Approuvé	Horaire de l'école avec les différentes heures des récréations
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Mai 2025	Approuvé	

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)			La majorité de nos groupes enseignaient le cours de Culture et citoyenneté québécoise et les contenus d'éducation à la sexualité étaient inclus dans ce nouveau cours.
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Mars 2025	Approuvé	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Chaque séance	Approuvé	Programmation annuelle des activités et des sorties qui est mise à jour à chaque réunion Événements école tels que notre spectacle annuel, notre course couleurs et nos activités récompenses à chaque étape
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	Tout au long de l'année	Informé	Nous avons consulté les élèves tout au long de l'année à SV et CR par le conseil étudiant.
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Chaque séance	Approuvé	Activités sportives et anglais
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	Mars 2025	Approuvé	Photos scolaires Traiteur scolaire

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	Mai 2025	Approuvé	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Chaque séance	Adopté	Engagements financiers pour nos projets d'embellissement des cours d'école Utilisation des fonds amassés durant l'année, campagnes de financement, Don de la caisse populaire reçu Utilisation des sommes provenant du don de la caisse populaire des Moissons
Adoption du budget annuel de l'établissement	Janvier et mai 2025	Adopté	Budget révisé de l'école et du CÉ Budget révisé du service de garde Budget initial du service de garde Budget initial de l'école et du CÉ
Autres activités réalisées (ex. : consultation, informations, projets spéciaux, etc.)			
Bénévole de l'année	Janvier 2025	Approuvé	

2.3 RÉSULTATS OBTENUS



Objectif du PEVR	Orientation du PÉ	Objectifs	Indicateur	Portrait de départ	Cible	2023-2024
Agir efficacement auprès des élèves à risque en améliorant le développement de leurs compétences scolaires tout au long de leur parcours	Développer les compétences en littératie	Augmenter le pourcentage d'élèves ayant un résultat supérieur à 65% en lecture	Pourcentage d'élèves ayant 65% et plus au bilan de juin en lecture à chaque année.	74% des élèves	79%	78,6% 23-24 78% 24-25
			Pourcentage des garçons ayant 65% et plus au bilan de juin en lecture à chaque année	71% des garçons	76%	74,5% 23-24 76% G 24-25

Explication de l'écart : Compétences en littératie

1^{re} donnée : Depuis le portrait de départ de 2022, où 74 % des élèves obtenaient un résultat de 65 % et plus en lecture, des progrès significatifs ont été réalisés. La cible fixée était d'atteindre 79 %.

En 2023-2024, 78,6 % des élèves ont atteint ce seuil, soit une augmentation de 4,6 points par rapport à la situation initiale et un résultat à seulement 0,4 point de la cible. En 2024-2025, les résultats se sont établis à 78 %, ce qui représente une légère baisse par rapport à l'année précédente (-0,6 point), mais demeure supérieur au portrait de départ (+4 points).

Ces résultats témoignent d'une progression notable et d'une stabilisation des acquis en lecture. Bien que la cible de 79 % ne soit pas tout à fait atteinte, l'écart est minime et reflète les effets positifs des stratégies mises en place. Les prochaines actions viseront à consolider ces acquis et à franchir le dernier écart afin de dépasser l'objectif fixé.

2^e donnée : En 2022, 71 % des garçons obtenaient un résultat de 65 % et plus en lecture. La cible fixée était d'atteindre 76 %.

En 2023-2024, le pourcentage est passé à 74,5 %, ce qui représente une amélioration de 3,5 points par rapport au portrait de départ et un résultat se rapprochant de la cible. En 2024-2025, les garçons ont atteint exactement 76 %, ce qui correspond à l'objectif fixé.

Ces résultats démontrent une progression constante et significative au fil des années. L'atteinte de la cible confirme que les efforts déployés ont porté fruit et qu'ils ont permis d'améliorer durablement la performance en lecture chez les garçons.

Le plan de rattrapage du ministère nous a permis d'ajouter des services de soutien à plusieurs élèves et même à des classes tout entières en offrant du coenseignement. De plus, nous avons un comité de transition vers le préscolaire en collaboration avec nos partenaires de la petite enfance. Ce comité travaille à la mise en place de pratiques prometteuses pour favoriser une transition harmonieuse entre la petite enfance et le milieu scolaire. Il permet de favoriser l'engagement des différents intervenants autour de l'enfant ce qui, ultimement, aura un impact sur la réussite scolaire des élèves.

Nos prochains pas :



Poursuivre la collaboration sous le modèle RAI avec les titulaires, les orthopédagogues et l'orthophoniste. Poursuivre la collaboration pour arrimer les attentes dans chacun des cycles.



Poursuivre les pratiques de dépistage pour bien cibler les besoins et choisir des actions concertées issues de la recherche.



Poursuivre l'implantation des actions ciblées dans notre projet éducatif.

<p>Agir efficacement auprès des élèves à risque en améliorant le développement de leurs compétences scolaires tout au long de leur parcours</p>	<p>Développer les compétences en mathématiques,</p>	<p>Augmenter le pourcentage d'élèves ayant un résultat supérieur à 65% dans la compétence Raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques.</p>	<p>Pourcentage d'élèves ayant 65% et plus au bilan de juin dans la compétence Raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques</p>	<p>78%</p>	<p>83%</p>	<p>83,8% 23-24 80% 24-25</p>
---	---	---	--	------------	------------	----------------------------------

Explication de l'écart : Compétences en mathématiques

En 2022, 78 % des élèves obtenaient un résultat de 65 % et plus dans la compétence *Raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques*. La cible fixée était d'atteindre 83 %.

En 2023-2024, les résultats se sont établis à 83,8 %, soit une hausse de 5,8 points par rapport au portrait de départ et un dépassement de la cible. En 2024-2025, le pourcentage est de 80 %, ce qui représente une légère baisse (-3,8 points), mais demeure supérieur au portrait initial (+2 points).

Ces résultats montrent qu'une progression importante a été réalisée depuis 2022. L'atteinte de la cible en 2023-2024 confirme l'efficacité des actions mises en place. La légère diminution observée en 2024-2025 invite toutefois à consolider les acquis et à poursuivre les efforts afin de maintenir et dépasser durablement le seuil de 83 %.

Ici aussi, le plan de rattrapage du ministère a permis d'offrir du tutorat à des élèves ciblés et du coenseignement dans certaines classes pour travailler sur les compétences en mathématiques. Notre projet éducatif vise à déployer le référentiel d'intervention ministériel en mathématiques, et nous avons débuté nos actions en présentant le référentiel à toute notre équipe, et en modélisant les pratiques recommandées dans les salles de classe.

Nos prochains pas :



Organiser des rencontres COP pour poursuivre notre apprentissage du référentiel de mathématiques en équipe-cycle.



Poursuivre les pratiques de dépistage pour cibler les besoins et organiser les services de soutien aux élèves visés



Poursuivre l'implantation des actions ciblées dans notre projet éducatif.

<p>Assurer le bien-être des élèves en déployant un plan d'action concerté dans chaque établissement</p>	<p>Favoriser le bien-être physique et psychologique des élèves</p>	<p>Mettre en œuvre un plan d'action basé sur des pratiques universelles pour favoriser le bien-être de tous les élèves.</p>	<p>Création du plan</p> <p>Nombre d'activités de prévention dans toutes les classes</p> <p>Poursuivre le déploiement du référentiel commun + utilisation par tous les intervenants</p>	<p>Aucun plan clair</p> <p>Pas de nombre précis d'activités de prévention</p> <p>On attendait le référentiel ministériel qui n'est sorti qu'à la fin de 2023-2024</p>	<p>Un plan clair connu de tous, un système de gestion cohérent, une organisation des récréations avec des activités, et des activités parascolaires le midi et après l'école.</p> <p>Le programme Hors-Piste a été déployé dans toutes les classes, ainsi que des ateliers offerts sur d'autres sujets selon les besoins ponctuels</p>	<p>Protocole école élaboré en 24-25 et mise en œuvre en 25-26</p> <p>Ateliers Hors-Piste dans toutes les classes</p>
---	--	---	--	---	--	--

Explication de l'écart : Bien-être physique et psychologique des élèves

Dans le cadre de notre objectif visant à mettre en œuvre un plan d'action basé sur des pratiques universelles pour favoriser le bien-être de tous les élèves, un protocole école a été élaboré afin de répondre aux besoins de l'ensemble des élèves. Ce protocole sera mis en place à compter de l'année scolaire 2025-2026, avec la participation de tout le personnel et pour le bénéfice de tous les élèves de notre école.

Nos prochains pas :



Poursuivre le travail de collaboration des comités pour assurer un langage commun et une cohérence dans nos actions pour le bien-être des élèves.



Poursuivre la collecte de données pour s'assurer d'ajuster nos actions pour bien répondre aux besoins des élèves et du milieu.



Poursuivre l'implantation du programme Hors-Piste dans toutes les classes, et y ajouter les volets parents. Augmenter la visibilité de notre personnel surveillant aux récréations par le port de bretelles fluorescentes.

3

ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL

Annexe A Projet éducatif
Annexe B Plan de lutte